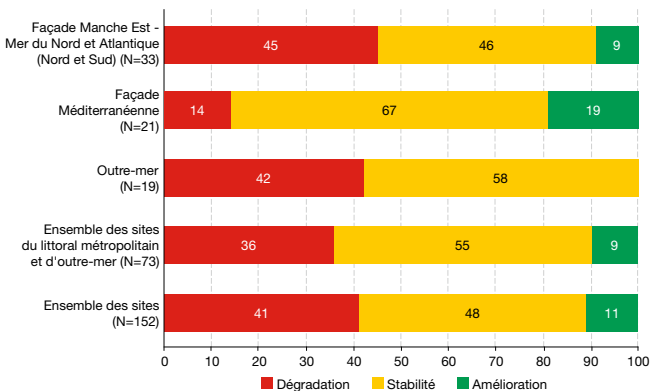


Milieux humides du littoral français

RÉPARTITION DES SITES HUMIDES EMBLÉMATIQUES DU LITTORAL MÉTROPOLITAIN ET ULTRAMARIN PAR FAÇADE MARITIME, SELON L'ÉVOLUTION DE LEUR ÉTAT DE 2010 À 2020

En %



N = nombre de zones humides évaluées.

Note : un état stable désigne un état dont les caractéristiques structurales du milieu et sa dynamique ne varient pas d'une période à l'autre. Pour autant, il peut comptabiliser des milieux dégradés qui n'évoluent pas.

Champ : ensemble des sites du littoral métropolitain, DROM et COM (hors Saint-Barthélemy et TAAF).

Source : SDES/OFB, Évaluation nationale des sites humides emblématiques 2010-2020. Traitements : SDES, 2022

À l'interface de l'océan et du continent, les zones humides littorales sont des lieux d'une très grande diversité marquées par la présence d'eau douce et salée : marais maritimes, estuaires, deltas, mangroves, forêts marécageuses, etc. Elles constituent des espaces vulnérables qui portent souvent l'empreinte de l'action humaine (urbanisation, espèces exotiques envahissantes, drainages, etc.) et du changement climatique. Les zones humides procurent à la société de nombreux services (régulation des eaux, épuration, zones de repos pour les oiseaux, tourisme, etc.). Pourtant, elles sont aujourd'hui menacées. On estime qu'au niveau mondial plus de 64 % des zones humides, en surface, ont disparu depuis 1990.

Tous les dix ans, une évaluation nationale dresse l'état de santé de sites humides emblématiques de France au travers de l'évolution des surfaces de ces milieux et de leur état de conservation.

Entre 2010 et 2020, sur les 73 sites humides évalués sur le littoral métropolitain et en outre-mer, 55 % de ceux-ci ont vu leur état de conservation rester stable, 36 % se dégrader et 9 % s'améliorer. Les sites des façades Manche Est-Mer du Nord et Atlantique (Nord et Sud) – (45 %) et d'outre-mer (42 %) sont ceux qui présentent un « état de santé » plus dégradé ces dix dernières années contrairement à ceux de la façade Méditerranée (14 %). L'urbanisation, les activités industrielles et d'exploitation du milieu (sites du littoral Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord), ainsi que les activités touristiques et de loisirs (sites d'outre-mer), favorisent cette situation.

Les mesures de gestion et de conservation participent à l'effort de protection. Sur près d'un site sur deux du littoral métropolitain ou d'outre-mer, les mesures prises sont jugées efficaces par les gestionnaires (établissements publics, collectivités locales, associations). Ce sentiment est partagé par une très large majorité de gestionnaires des sites du littoral méditerranéen (85 %) alors que pour les sites ultramarins peu d'entre eux jugent ces opérations efficaces depuis 2010 (28 %). La faible proportion de sites d'outre-mer bénéficiant d'un suivi scientifique visant à évaluer l'efficacité de ces mesures peut expliquer cette situation (35 % des sites ultramarins contre 77 % des sites du littoral métropolitain).